



DELTA Actualité

Juin 2004

Chères adhérentes, chers adhérents et futur(e)s adhérent(e)s,

Vous avez sûrement regardé, admiré le panorama de printemps que vous offrent les plaines de la Tasse et de Montmort aux Essarts-le-Roi et les plaines de Châtillon, des Hautes Bruyères et de Beauvais à Saint Rémy l'Honoré. Dessiné par les agriculteurs, mis en couleur par la nature, ce paysage d'harmonie et de contraste, colzas jaunes et blés en herbe verts, nous dicte les saisons sur fond de lisière de la forêt de Rambouillet.

Il est un repère de notre art de vivre.

Le projet AUTOROUTE A12

Alors que l'environnement constitue un enjeu social et économique, les infrastructures routières veulent s'emparer de ce capital agricole et d'équilibre régional. Le prolongement de la A12 et la liaison RN12 → A12 relancés par le ministre de l'équipement détruiront ce poumon de verdure où chacun de nous respire et se détend.

Des alternatives existent par le contournement du bassin parisien pour le trafic de transit et l'aménagement de la RN 10 pour la fluidité de la circulation locale. Elles sont préconisées par la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, organisme directement attaché au Premier ministre. Nous considérons cette orientation comme une action responsable pour notre région.

Pour alerter les élus locaux, le bureau de l'association a rédigé un dossier, élaboré à partir de documents d'urbanisation officiels, avec l'ambition de convaincre les élus de se rapprocher de l'opinion publique dont l'étude TNS -SOFRES, analysée par les chercheurs de Sciences Politiques, montre que 66% des français estiment qu'il faudrait stopper la construction des autoroutes et du transport « tout routier » et affecter les moyens au transport ferroviaire et fluvial.

Ce dossier largement diffusé à tous les échelons de la hiérarchie concernée est disponible comme les autres dossiers (ZAP ; ZAC) pour tous les adhérents (version informatique ou version papier sur demande) sur le site Internet de l'association (<http://delta78.free.fr>).

Nous suivrons particulièrement le débat public que la loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain) impose dès le début de la procédure d'élaboration et notamment la position de nos élus sur le prolongement de la A12, un enjeu majeur pour notre environnement.

Consommation des terres agricoles

Notre association dont l'unique objectif est la préservation des plaines agricoles entre Saint Rémy l'Honoré, Coignières et Les Essarts-le-Roi s'oppose à ces projets d'infrastructures routières gros consommateurs d'espaces agricoles.

Les terres vendues pour être artificialisées (infrastructures goudronnées et bétonnées, routes, voies de TGV, zones d'activité ou terrains à bâtir) sont en augmentation.

Cette orientation traduit une importante consommation d'espaces pour des usages non agricoles. **Or le sol est une matière non renouvelable et cette consommation est définitive. Elle détruit des espaces naturels et agricoles.** Les Collectivités et les particuliers qui achètent des espaces pour leurs projets acquièrent des terres qui, loin d'être disponibles, sont occupées et mises en valeur par l'agriculture ou par des forêts. D'autre part, cette consommation est effrénée; elle se fait à un rythme supérieur à ce que connaissent les autres pays développés : à titre de comparaison, l'Allemagne consomme deux fois moins d'espaces que la France à taux de croissance économique et démographique égaux (*Rapport annuel de la SAFER Mai 2004*)

La Pollution du trafic routier

Parmi les différentes externalités des transports, les effets sur la santé humaine seraient à l'origine des coûts les plus élevés pour la collectivité, en particulier ceux qui résultent de la mortalité liée aux particules fines et aux particules secondaires. Différents travaux montrent que les coûts sanitaires des effets à court terme de la pollution atmosphérique sont en fait modestes comparés aux effets à long terme.

Les diverses externalités qu'engendre le trafic automobile sont supérieures aux montants payés via les péages et la fiscalité sur les carburants. La répercussion est insuffisante dans les deux cas :

- le transport routier des marchandises (l'intégration des coûts externes de la route dans la tarification des infrastructures routières est l'une des conditions pour l'essor du transport combiné et donc une meilleure équité de concurrence avec la route)
- les voitures particulières en agglomération (consommation de l'espace urbain, congestion etc.). Le tout donne l'impression fautive aux usagers que la voiture particulière (coûts externes forts non intégrés) revient bien moins cher que les transports en commun (coûts externes faibles).

«Les progrès technologiques ne suffiront pas à corriger les méfaits de la croissance économique sur l'environnement et la santé. Il faudra en passer par une « vérité des prix » qui reflète, dans les pays industrialisés, la prise en compte des coûts environnementaux et sociaux externes » (Agence Française de Sécurité Sanitaire Environnementale Rapport Mars 2004)

Communication, information, concertation

Communication, information, concertation sont indispensables à une démarche de développement durable. Nouvelle logique basée sur le partage, la notion de développement durable pose la question des modalités de prise de décisions. La forme classique de la démocratie représentative et des règles majoritaires ne suffisent plus. Le développement durable refuse nécessairement une gestion clientéliste pour promouvoir une gestion participative. La question de la « gouvernance urbaine » se pose alors. Comment faire évoluer notre démocratie pour qu'elle puisse permettre l'essor du développement durable, au sens vrai du terme ?

Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

L'association étudie les statuts de protection en site classé du Parc Naturel Régional de la vallée de Chevreuse. Ce classement qui relève du conseil d'état ne peut être dérogé que par le même organisme. Est-il applicable à la commune des Essarts-le-Roi ?

Nous avons demandé à Monsieur VAN DE WALLE, actuel Président du PNR, sa réponse est sans ambiguïté :

OUI si la municipalité le demande et respecte les caractéristiques de la charte du parc.

La vie de l'association

Lors de notre dernière assemblée générale le 10 janvier 2004, nous avons enregistré une augmentation de 20% du nombre d'adhérents. Cette progression importante montre que nos travaux réalisés dans un contexte parfois difficile sont bien appréciés et que l'objectif de l'association est conforme aux souhaits des habitants. Les membres du bureau vous remercient de cette confiance. Nous ne manquerons pas à chaque fois de vous informer des évolutions de nos dossiers sur la protection des plaines agricoles.

L'association bénéficie des services d'une nouvelle trésorière ; Mme Dominique CHESNAIS a été nommée par le bureau.

Retrouvez nous sur Internet à l'adresse <http://delta78.free.fr> où vous pourrez consulter les dernières versions de nos dossiers

Bonnes vacances à tous